CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74788** **VALABLE JUSQU'AU** **08/09/2027**

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2006

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 488 154 162 00017

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 7155493

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 400097A 1244000/001

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 400097A 1244000/001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : LABASTERE 33

2 RUE PIERRE PAUL DE RIQUET
33610 CANEJAN

Téléphone : 05 56 49 42 78 **Fax :** 05 56 49 58 71

Portable : 0621758169

Responsabilité légale :
RENEVOT DENIS DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / LEVY XAVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : bordeaux@labastere.fr

Effectif moyen : 49 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 273 060 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3521	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante)	36	25/09/2024
3721	Fabrication et pose de façades-rideaux métalliques (Technicité courante)	17	19/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 12:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.